



FORMATION ATE ACCOMPAGNATEUR TOURISME EQUESTRE

FONCTIONS DU METIER ?

- L'Accompagnateur de Tourisme Equestre est un professionnel dans les activités de tourisme équestre : il accueille, encadre, anime et accompagne en autonomie un groupe de cavaliers dans des activités de promenades et de randonnées équestres de un à plusieurs jours en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et des équidés.

PRÉ-REQUIS, CONDITIONS D'ACCÈS

- Être âgé de 18 ans minimum,
- Être titulaire de la licence fédérale de pratiquant en cours de validité,
- Avoir une attestation de premiers secours (PSC1/AFPS),
- Présenter un certificat médical récent autorisant le pratique et l'encadrement de l'équitation,
- Posséder un niveau Galop 6 de cavalier ou de Pleine Nature,
- Totaliser au moins 7 jours de randonnée attestés,
- Répondre aux exigences techniques vérifiées par deux tests de technique à cheval et d'orientation pédestre (**18 et 19 mars 2024 au Pôle Equestre de Lérans (09) ; 6 et 7 mai 2024 à Equinature à Antrenas (48) ; 23 et 24 septembre 2024 au Appaloosas du Pech à Montouliers (34).**)

TARIFS (1)

- Frais pédagogiques : nous consulter
- Possibilité de se restaurer sur place lors des sessions de formation.



ACCESSIBILITE/HANDICAP

- Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap.



ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

DUREE

- Rentrée en Septembre,
- 6 ou 12 mois suivant le statut,
- 455 heures de formation.

RYTHME D'ALTERNANCE

- 14 semaines en centre de formation
- 14 ou 28 semaines par an en entreprise

STATUTS

- Statut standard (6 mois de formation)
- Apprentissage (12 mois de formation)

LA FORMATION EN ENTREPRISE

ACTIVITÉS RÉALISABLES EN ENTREPRISE

- Accueil et prise en charge des différents publics,
- Encadrement en sécurité de promenades et randonnées équestres,
- Organisation et promotion d'animations adaptées aux différents publics,
- Travail de la cavalerie d'extérieur,
- Soins et entretien de la cavalerie d'extérieur,
- Propreté, hygiène, entretien et sécurisation des lieux de vie des équidés,
- Propreté, hygiène, entretien et sécurisation des infrastructures et des itinéraires,
- Préparation au transport et convoyage d'équidés dans le respect de la réglementation en vigueur.

MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

Etablissement privé de formations par alternance sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture

www.mfr-occitanie.fr



LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat
Agrément FFE n° 2024ATE001

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

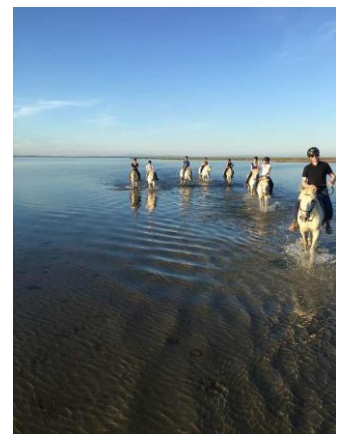
4 MODULES D'APPRENTISSAGE :

- Module 1 : Prise en charge des publics et encadrement du tourisme équestre ;
- Module 2 : Techniques équestres du tourisme équestre ;
- Module 3 : Soins et entretien des équidés et des infrastructures ;
- Module 4 : Gestion des activités, environnement institutionnel et réglementaire.

UNITES DE FORMATION :

La formation est organisée en 3 unités capitalisables (UC) :

- UC1 : Participer au fonctionnement de la structure de tourisme équestre,
- UC2 : Encadrer les activités de tourisme équestre en sécurité dans le respect de la déontologie et du bien-être animal,
- UC3 : Assurer l'éducation et la gestion de la cavalerie de tourisme équestre dans le respect de son bien-être.



SITE DE FORMATION

MFR La Gardonnenque
357 Chemin de la Filature
30360 VEZENOBRES

04 66 83 50 55
mfr.vezenobres@mfr.asso.fr